

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée aux principaux quotidiens de Corée du Sud le 29 novembre 1989, sur les relations franco- coréennes, l'éventualité de la réunification de l'Allemagne et l'aide de la CEE aux pays de l'Est.

QUESTION.- A l'occasion de la visite en France du Président de la République M. Roh Tae-Woo, quelles sont, selon vous, les questions d'intérêt commun aux deux pays qui devraient être débattues au sommet franco-coréen ? Par ailleurs, n'envisageriez-vous pas de vous rendre en Corée dans un proche avenir ?

- LE PRESIDENT.- La France et la Corée entretiennent des relations confiantes mais qui mériteraient d'être développées. C'est pourquoi nous parlerons avec le Président Roh Tae-Woo des perspectives d'un accroissement de notre coopération économique et industrielle, des relations de la Corée avec la Communauté européenne. Nous évoquerons évidemment les grandes questions internationales, les conflits régionaux comme le Cambodge.\

QUESTION.- Les relations franco-coréennes sont, de loin, les plus anciennes que la Corée entretienne avec un pays d'Europe occidentale. Cependant, la coopération économique entre nos deux pays est loin d'égaler celle qui lie la Corée à l'Angleterre ou à l'Allemagne fédérale. Au contraire, il semblerait même qu'elle marque le pas. D'après vous, monsieur le Président, comment pourrions-nous débloquent cette situation et obtenir une plus grande ouverture de nos deux marchés pour une meilleure coopération ? Envisageriez-vous de faire une proposition allant dans ce sens à l'occasion du Sommet ? Par ailleurs, la réalisation du Marché unique de 1992 inspire une certaine crainte aux Coréens qui sont de plus en plus enclins à considérer la CEE comme une sorte de forteresse. Pourriez-vous nous aider à dissiper cette appréhension ?

- LE PRESIDENT.- Les relations franco-coréennes remontent à plus d'un siècle. Depuis quelques années les échanges commerciaux y prennent une place de plus en plus importante. Les investissements français en Corée doublent actuellement chaque année et devraient représenter plus de 1 milliard 200 millions de francs, au total, à la fin de cette année. Des opérations importantes ont déjà été menées à bien qu'il s'agisse du terminal gazier de Pyong Taek, de la réalisation de centrales nucléaires ou de la fourniture d'avions par le consortium européen Airbus. Actuellement d'autres très grands projets sont en discussion, comme la réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse Séoul-Pusan, la poursuite du programme nucléaire coréen, l'armement, le métro léger de Taegu.

- En sens inverse, le déficit commercial de la France vis-à-vis de la Corée, estimé à 3 milliards de francs en 1988, témoigne à la fois du dynamisme coréen et de l'ouverture du marché français à l'électronique coréenne.

- Il n'y a pas lieu de parler d'une stagnation dans les échanges franco-coréens. Mais, compte tenu des potentialités de nos deux économies, il convient de favoriser les contacts entre les entreprises, les coopérations industrielles, les investissements, les transferts de technologie, et de discuter, entre administrations, des quelques problèmes qui subsistent en matière d'ouverture des marchés.

- Quant à la réalisation du marché unique des Douze, j'ai la conviction qu'elle favorisera encore les échanges bilatéraux et multilatéraux. Le marché unique a pour but d'abattre les frontières internes de la Communauté, non d'ériger des barrières nouvelles à l'égard d'autres pays. C'est un pur procès d'intention que de parler d'Europe forteresse, alors que la Communauté européenne est d'ores et déjà l'ensemble économique le plus ouvert aux échanges, même si, comme c'est aussi le cas dans beaucoup de pays, y compris la Corée, elle réglemente encore l'accès de son marché, pour certains domaines particulièrement sensibles.\

QUESTION.- L'année 1989 est celle du Bicentenaire de la Révolution française, année d'une reconnaissance mondiale des valeurs universelles que la Révolution française a apportées à l'humanité que sont la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. Nous savons, monsieur le Président, que vous êtes attaché au respect des Droits de l'Homme, et que vous vous êtes inquiété de la situation des droits de l'homme en Corée lors de la visite en France de l'ancien Président Chun Doo-Hwan en 1986. Quelle est votre appréciation sur la situation actuelle en Corée ?

Exprimeriez-vous aujourd'hui les mêmes réserves auprès du Président Roh Tae-Woo ?

- LE PRESIDENT.- L'expansion économique ne peut se construire que sur la base d'une démocratie assurée, c'est ma conviction. Les événements récents dans le monde le prouvent et l'évolution récente de la Corée qui s'est dotée d'institutions politiques renouvées me paraît aller dans ce sens. La Constitution de la VIème République, l'élection présidentielle au suffrage universel et les élections législatives qui ont suivi, sont les étapes importantes d'un retour à la démocratie que la France salue.\

QUESTION.- Après la détente en Europe de l'Est, la question allemande est de nouveau au premier plan sur la scène internationale. La question allemande est considérée depuis longtemps comme ayant une dimension européenne. Lors de votre visite à Bonn au début du mois de novembre, vous avez déclaré que l'aspiration des Allemands à la réunification de leur pays était légitime, et que vous n'en aviez pas peur. En tant que Président de la République française, à la tête d'un des pays vainqueurs de la Seconde guerre mondiale et Président actuel de la CEE, comment pensez-vous que la question allemande qui comprend le problème de la réunification devrait se résoudre ? Quelle est votre opinion sur la réorganisation de l'Europe au seuil du 21ème siècle ?

- LE PRESIDENT.- J'ai souvent eu, ces derniers temps, l'occasion de m'exprimer sur ces questions : l'aspiration des Allemands à la réunification est légitime et je ne crains pas cette éventualité. Mais elle ne pourra bien sûr se réaliser que démocratiquement et pacifiquement ce qui suppose l'accord des Etats allemands et des Etats garants du statut allemand. Je note que tous les dirigeants de la RFA envisagent l'avenir dans le contexte du renforcement de la construction européenne. Pour moi, c'est la volonté du peuple allemand qui compte.\

QUESTION.- La division de la Corée est un produit de la guerre froide, tout comme en Allemagne, même si les conditions historiques sont différentes. De plus, la guerre froide a débouché en Corée sur une véritable guerre qui a laissé le pays exsangue. Quelle influence pensez-vous que la fin de la guerre froide et les bouleversements en Europe de l'Est puissent avoir sur l'évolution politique de la Corée, champ clos d'affrontement idéologique Est-Ouest ?

- Etes-vous prêt à prendre une initiative en faveur de la paix en Corée, et au-delà, en Asie du Nord-Est, comme par exemple recevoir le Président Kim Il-Sung de la Corée du Nord, de même que vous recevez le Président Roh Tae-Woo ?

- LE PRESIDENT.- Le deuxième conflit mondial et la guerre froide qui l'a immédiatement suivi ont laissé des cicatrices dont la division de l'Allemagne et de la Corée est parmi les plus durables. On ne peut toutefois pousser plus loin la comparaison entre des situations qui ont, chacune, leur spécificité. Combler la brèche et rassembler des peuples séparés suppose du temps, de la patience, un dialogue persévérant, l'instauration d'un climat de confiance réciproque, une manifestation des populations en application du principe de l'auto-détermination.

- Ce dialogue entre les deux Corée a commencé, je crois, il y a dix-sept ans. J'espère que la péninsule coréenne bénéficiera, elle aussi, dans un avenir proche, d'un relâchement des tensions semblable à celui que nous connaissons en Europe. Mais la responsabilité en incombe aux

Conférence européenne et la France, et pas l'intention d'interférer dans ce processus de dialogue

Coreens eux-mêmes et la France n'a pas l'intention d'interrompre dans ce processus de dialogue.

- Quant à votre suggestion d'une visite dans notre pays du Président de Corée du Nord, elle n'est pas envisagée.\

QUESTION.- Quelles mesures politiques et économiques la France et la CEE pensent-elles prendre pour soutenir le mouvement de démocratisation et de développement économique des pays d'Europe de l'Est qui aspirent à la liberté, aux droits de l'homme et à une société pluraliste ?

- LE PRESIDENT.- La France qui assume jusqu'au 31 décembre la présidence des Communautés européennes, a pris, vous le savez, l'initiative de convoquer une réunion des Douze il y a quelques jours, dont le sujet était précisément les événements en cours en Europe de l'Est. J'ai invité à Paris les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de la Communauté à procéder à une analyse commune de la situation de l'Europe de l'Est et à étudier les meilleurs moyens de soutenir politiquement, mais aussi économiquement, le mouvement de démocratisation qui s'y déploie, de façon spectaculaire et pacifique, résolue et digne.

- Cette réunion du 18 novembre à l'Elysée a permis de réaffirmer solennellement l'engagement de la Communauté à coopérer à tout ce qui pourra permettre le redressement des pays de l'Est en marche vers la démocratie. Mais je veux rappeler que l'effort communautaire ne date pas d'il y a quelques jours. En juillet, la Commission des Communautés s'est vue confier par les pays participants au Sommet de l'Arche la coordination des initiatives des pays, au nombre de vingt-quatre, qui souhaitent oeuvrer en faveur du renouveau de la Pologne et de la Hongrie. Elle a mis en place un programme d'aide complet en comprenant une aide alimentaire d'urgence pour la Pologne, le développement des exportations par l'élimination des restrictions quantitatives et l'extension du système des préférences généralisées, enfin une aide aux secteurs de l'agriculture, de l'environnement et de la formation professionnelle.

- En ce qui concerne la Pologne et la Hongrie qui sont les pays les plus avancés sur la voie démocratique, les Douze ont souligné le 18 novembre l'urgence de la conclusion d'un accord avec le Fonds Monétaire International, urgence que les instances de la Communauté ont été chargées de faire valoir à Washington. Ensuite, le principe de la mise en oeuvre d'un fonds de stabilisation des changes pour la Pologne et d'un crédit relais pour la Hongrie a été acquis. Enfin, la troïka, c'est-à-dire le Président en exercice de la Communauté, son successeur, le chef du gouvernement irlandais, et son prédécesseur, le Président du Conseil des ministres espagnol, ont reçu le mandat d'étudier, en vue du Conseil européen de Strasbourg, plusieurs projets nouveaux dont les plus importants sont la création d'une banque pour le développement et la modernisation de l'Europe de l'Est et d'une fondation pour la formation des cadres. Les deux projets que je viens d'évoquer concerneraient tous les pays de l'Est.

- La France a pour sa part, décidé dès le mois de juin un important programme d'aide à la Pologne et l'a récemment encore augmenté, si bien que le montant total de l'aide bilatérale atteint maintenant 4 milliards de francs, concentrés sur la formation, l'aide à l'investissement et l'ouverture de crédits commerciaux. Avec la Hongrie et l'URSS, nous développons également nos programmes de coopération, en matière de formation des cadres notamment.\